



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



INSTITUT DE RECHERCHES
SUR L'ÉVOLUTION DE LA NATION
ET DE L'ÉTAT

**4 & 5
JUIN
2026**

📍 **AMPHI ROBLOT**
CAMPUS CARNOT
RAVINELLE NANCY

LE DROIT ADMINISTRATIF ET L'HUMAIN

COLLOQUE ANNUEL DE L'AFDA

INFORMATIONS ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR



Chaire
RPNS
Égalité des territoires
ruralité et université



M2 Droit
des contrats
publics et de
l'achat public
Nancy / Epinal



LE DROIT ADMINISTRATIF ET L'HUMAIN

COLLOQUE ANNUEL DE L'AFDA

Le droit administratif appréhende traditionnellement la personne à travers diverses qualifications juridiques : il connaît ainsi les figures de l'administré, du requérant, de la victime, de l'agent public, de l'usager, du collaborateur, du cocontractant, du juge, de l'étranger, de l'électeur, etc. Bien qu'il ait affaire quotidiennement à lui, il parle peu de l'humain dans son individualité, son intimité, de l'humain envisagé comme un être social, sensible, en interaction avec les autres et avec son environnement et soumis par conséquent à toutes sortes d'influences. En d'autres termes, il peut sembler peu enclin à appréhender l'humain dans ses différentes dimensions d'être psychique, physique et social. De façon symptomatique, le recours pour excès de pouvoir, archétype du recours contentieux en droit administratif, n'est-il pas présenté, depuis la fin du XIX^e siècle, comme « un procès fait à un acte » ? Il serait cependant inexact de postuler l'ignorance ou l'indifférence du droit administratif à l'égard de l'humain. Au contraire, il a par exemple été reconnu très tôt que le fonctionnaire pouvait se placer en dehors du service et commettre ainsi une faute engageant sa responsabilité personnelle par des actes qui révéleraient « l'homme avec ses faiblesses, ses passions, ses imprudences ».

Le présent colloque entend s'interroger sur la dimension proprement humaine du droit administratif contemporain, sur la place que la discipline fait à l'humain entendu comme l'être doué d'une conscience, ressentant des émotions, interagissant avec son environnement et s'inscrivant dans un contexte social particulier.



4 & 5 JUIN

LE DROIT ADMINISTRATIF ET L'HUMAIN

PROGRAMME // COLLOQUE ANNUEL DE L'AFDA

INTRODUCTION : L'HUMAIN, GRAND OUBLIÉ DU DROIT ADMINISTRATIF ?

I. L'HUMAIN DANS L'ACTION ADMINISTRATIVE

A. L'OUVERTURE À LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE L'HUMAIN

- Dans l'organisation des services publics : l'inclusivité dans l'action administrative
- Dans les relations de travail internes à l'administration
- Dans les relations entre l'administration et les tiers
- Dans le contrôle des actes administratifs

B. LES LIMITES (IMPOSÉES) À LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE L'HUMAIN

- La frontière entre légalité et équité
- L'impératif d'efficacité

II. LA PROTECTION DE L'HUMAIN EN DROIT ADMINISTRATIF

A. LES SUJETS DE LA PROTECTION : LES PERSONNES VULNÉRABLES

- La vulnérabilité en droit des étrangers
- Le cas particulier de la protection de l'enfant

B. LES OUTILS DE LA PROTECTION

- Les outils principaux
- Les outils concrets : l'exemple de l'aide sociale

C. LE DÉPASSEMENT DE L'HUMAIN EN DROIT ADMINISTRATIF ?

- Le droit administratif et l'intelligence artificielle
- Le droit administratif et le vivant : l'humain, horizon indépassable du droit administratif ?

PROGRAMME // JEUDI 4 JUIN

8H45 **Allocutions d'ouverture**

Julien LAPOINTE, Doyen de la Faculté DSEG de Nancy
Laurent SEUROT, Directeur de l'IRENEE
Pascale IDOUX, Présidente de l'AFDA

9H00 **Introduction : L'humain, grand oublié du droit administratif ?**

Danièle LOCHAK, Professeure de droit public émérite, Université Paris Nanterre

PARTIE 1 // L'HUMAIN DANS L'ACTION ADMINISTRATIVE

L'OUVERTURE À LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE L'HUMAIN

Présidence par Christophe FARDET, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE

9H30 **Dans l'organisation des services publics : l'inclusivité dans l'action administrative**

Vivian LAUGIER, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

Dans les relations de travail internes à l'administration

Alexis ZARCA, Professeur de droit public, Université d'Orléans / CRJP

10H30 Débats

10H45 Pause

11H00 **Dans les relations entre l'administration et les tiers**

Paul MOULIN, Professeur de droit public, Université de Caen Normandie / ICREJ

Dans le contrôle des actes administratifs

Antoine LE BRUN, Maître de conférences en droit public, Université Paris Cité / CMH

12H00 Débats

12H30 Déjeuner en salle d'honneur des universités



4 & 5 JUIN

LE DROIT ADMINISTRATIF ET L'HUMAIN

COLLOQUE ANNUEL DE L'AFDA

LES LIMITES (IMPOSÉES) À LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE L'HUMAIN

Présidence par Caroline FAURE, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

14H00 **La frontière entre légalité et équité**

Marie-Odile DIEMER, Maîtresse de conférences HDR en droit public, Université Côte d'Azur / CERDACFF

14H30 **L'impératif d'efficacité**

Morgan SCHMIEDERER, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

15H00 Débats

15H15 Pause

15H30 Remise du prix de thèse de l'AFDA

Remise du prix de mémoire de l'AFDA

Assemblée générale de l'AFDA

19H00 Cocktail et dîner annuel en salle d'honneur des universités (sur inscription préalable)



Réseau WIFI : eduroam / Identifiant : i.afda@invites / Mot de passe : Qbknp19

PROGRAMME // VENDREDI 5 JUIN

PARTIE 2 // LA PROTECTION DE L'HUMAIN EN DROIT ADMINISTRATIF

LES SUJETS DE LA PROTECTION : LES PERSONNES VULNÉRABLES

Présidence par Fanny GRABIAS, Maîtresse de conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

9H30 **La vulnérabilité en droit des étrangers**

Charles-André DUBREUIL, Professeur de droit public, Université Clermont Auvergne / CMH

Le cas particulier de la protection de l'enfant

Eléonore GIGON, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

10H30 Débats

10H45 Pause

LES OUTILS DE LA PROTECTION

11H00 **Les outils principaux : le principe de dignité humaine**

Damien FALLON, Maître de conférences en droit public, Université de Poitiers / IDP

Les outils concrets : l'exemple de l'aide sociale

Sarah PHILIBERT, Maîtresse de conférences en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / IRJS

12H00 Débats

12H30 Déjeuner en salle d'honneur des universités



4 & 5 JUIN

LE DROIT ADMINISTRATIF ET L'HUMAIN

COLLOQUE ANNUEL DE L'AFDA

LE DÉPASSEMENT DE L'HUMAIN EN DROIT ADMINISTRATIF ?

Présidence par Nadine DANTONEL-COR, Professeur de droit public,
Université de Lorraine / IRENEE

14H00 **Le droit administratif et l'intelligence artificielle**

Romain RAMBAUD, Professeur de droit public, Université Grenoble
Alpes / CRJ

**Le droit administratif et le vivant : l'humain, horizon indépassable
du droit administratif ?**

Xavier BIOY, Professeur de droit public, Université Toulouse
capitole / IMH

15H00 **Conclusion**

Guillaume RICHARD, Professeur d'histoire du droit, Université
Paris Cité / IHD

15H30 Fin du colloque



Réseau WIFI : eduroam / Identifiant : i.afda@invites / Mot de passe : Qbknp19



LE DROIT ADMINISTRATIF ET L'HUMAIN

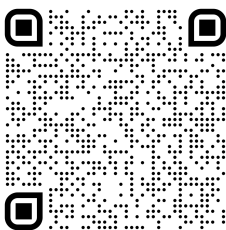
COLLOQUE ANNUEL DE L'AFDA

JEUDI 4 ET VENDREDI 5 JUIN 2026

AMPHI ROBLOT - CAMPUS CARNOT RAVINELLE

FACULTÉ DE DROIT DE NANCY 13 PL. CARNOT 54000 NANCY

DÉJEUNERS ET DÎNER EN SALLE D'HONNEUR DES UNIVERSITÉS
DÎNER SUR INSCRIPTION ET PARTICIPATION DE 30 € (PLACES LIMITÉES)
2^E ÉTAGE BU DROIT - 11 PL. CARNOT 54000 NANCY



DATE LIMITE D'INSCRIPTION AU COLLOQUE : MARDI 26 MAI 2026

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE
ET LES FINANCEMENTS DE



Chaire
RPNS
Régulation des plateformes
numériques et souveraineté



M2 Droit
des contrats
publics et de
l'achat public
Nancy / Épinal

